



Urgence Signalée

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

Membre de la Commission des finances

de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Brigitte BAULAND

Députée suppléante

Mme Barbara POMPILI

Ministre de la Transition Ecologique

Ministère de la Transition Ecologique

Hôtel de Roquelaure

246, Boulevard Saint Germain

75 007 PARIS

Paris, le 4 novembre 2020

Madame la Ministre,

Je me permets de vous alerter **dans la perspective de l'examen la semaine prochaine en 1ère Lecture (seconde partie) des articles non rattachés du PLF pour 2021.**

Le Gouvernement s'apprête en effet à **déposer un amendement** par lequel il entend renégocier, de manière rétroactive, les contrats d'obligation d'achat pour les installations photovoltaïques conclus sur base de tarifs élaborés avant 2011.

A l'heure même où le contexte de crise actuel devrait inciter le Gouvernement à apporter de la visibilité aux acteurs économiques, une telle remise en cause de la parole de l'Etat générerait une crise de confiance majeure pour les entreprises et pour la transition énergétique. Cette mesure n'est d'ailleurs pas approuvée par les Français, comme le montre un récent sondage réalisé par Harris Interactive : **58% des Français considèrent** en effet **que les pouvoirs publics doivent respecter les engagements pris avant 2011 avec les producteurs.**

Dans ce contexte, je souhaite attirer votre attention sur les **conséquences extrêmement négatives d'un tel amendement**, qui sont de trois ordres :

- Un **impact sur la filière du solaire** en France, et en particulier sur les **PME** qui détiennent très majoritairement les installations visées ;

Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr – Site : www.fabricebrun.fr

- Un **impact sur le financement de la transition énergétique**, car la crise de confiance générée auprès des banques et des investisseurs va conduire à la dégradation des conditions de financement pour les projets futurs, notamment pour les filières moins matures comme l'hydrogène par exemple ;
- Un **impact budgétaire pour l'Etat lui-même**, puisque ces conditions de financement dégradées vont automatiquement renchérir le coût des énergies renouvelables et donc le niveau des soutiens publics nécessaires à l'atteinte des objectifs de transition énergétique.

Cette dévaluation sans précédent de la parole de l'Etat s'accompagne d'un projet de décision unilatérale quel que soit la nature du détenteur du contrat. **Tout le monde n'a pas spéculé en louant simplement des toits pour les équiper à l'époque de panneaux chinois !**

Je connais des familles qui ont construit des bâtiments, en bois pour certains afin d'aller au bout de la logique écologique, ont acheté du matériel français ou allemand, on fait travailler des entreprises locales du bâtiment en grande difficulté en 2009 suite à la crise bancaire et financière. Ces entrepreneurs à taille humaine, grâce aux revenus de l'électricité solaire, louent leurs bâtiments à des TPE sur la base de tarifs attractifs, participant ainsi au développement économique local. Ils ont encore de gros crédits sur le dos à des taux prohibitifs : 4,5 % !

Si vous réduisez de façon drastique le tarif d'achat en deçà de celui négocié en 2011 suite au moratoire, si vous ne regardez pas au cas par cas, vous allez au-devant de grands déboires économiques. Vu la crise que traverse notre pays, nous n'avons vraiment pas besoin de ça.

Connaissant votre expertise, je suis certain que vous êtes consciente des conséquences néfastes d'une remise en cause rétroactive et brutale des contrats d'achat photovoltaïques ainsi que de la parole de l'Etat. **Car si on ne peut plus se fier à la parole de l'Etat dans un monde de plus en plus incertain, à qui pourra-t-on se fier demain ?**

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma considération.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

